

RAQI
Avril-Mai 1983
Volume VII, Numéro 1

Ce journal est publié bimestriellement par Radio Amateur du Québec Inc., organisme à but non lucratif, créé en 1951, subventionné par le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

RAQI est l'Association provinciale officielle des radio-amateurs du Québec. Tous articles, courriers, informations générales ou techniques, nouvelles, critiques ou suggestions sont les bienvenus. Les textes devront être très lisibles et porter le nom, l'adresse et la signature de son auteur et être envoyés au secrétariat.

Rédacteur en chef
 Gisèle Floc'H Rousselle
 assistée de Jean-Pierre VE2 AX

Éditeur
 Gisèle Floc'H Rousselle

Directeur technique
 Jean-Pierre VE2 BOS

Directeur de publicité
 Gisèle Floc'H Rousselle
 assistée de Lyne Paquet

Vérification et mise en page
 Gisèle Floc'H Rousselle
 assistée de Jean-Pierre VE2 AX

Comité du journal
 Robert VE2 ASL
 Jean-Pierre VE2 BOS
 Michel VE2 FFK
 Gisèle Floc'H Rousselle

Chroniques
 Vous rappelez-vous, Jean-Pierre VE2 BOS
 Bricolons, Jean-Pierre VE2 BOS
 Satellites, Robert VE2 ASL
 VHF, Jean-Pierre VE2 BOS
 Communications digitales,
 Michel VE2 FFK

Conception graphique
Composition et imprimerie
 Regroupement des Organismes nationaux de Loisir du Québec

Secrétariat,
 Radio Amateur du Québec Inc.
 1415 est Jarry,
 Montréal, Québec.
 H2E 2Z7
 Tél. : (514) 728-2119 ou
 374-4700 poste 310

La cotisation à RAQI est de :
22 \$ membre individuel,
 CANADA
30 \$ cotisation familiale
27 \$ membre individuel,
 États Unis
32 \$ membre individuel,
 Outre mer
30 \$ Club
18 \$ personne handicapée

SOMMAIRE

	Pages
Éditorial	3
En bref	5
La vie à RAQI	6 à 9
Nouvelles régionales:	
Bas St-Laurent/Gaspésie	10
Québec	11
Estrie	11
Montréal/Iberville	11
Technique	
Sur les répétitrices – On vous écoute	12-13
Communications digitales et micro-informatique	17
AMSAT	18 à 21
Bricolons	22
Vous rappelez-vous?	23
Encarts	24
Marché aux puces	28



Caricature réalisée par PHANEUF pour le journal LOISIR-PRESSE

Toute reproduction est encouragée en autant que la source soit mentionnée, à l'exception des articles "Copyright".
 Une copie des reproductions sera appréciée.

MEMBRES FONDATEURS

G. Vaillancourt VE2 VD
Lionel Groleau VE2 ALV
Eugène Lajoie VE2 RA
Edouard Mignault VE2 ZL
J. Albère Marquis VE2 JAM

ANCIENS PRÉSIDENTS

G. Vaillancourt VE2 VD 1950-51
F. A. Marquis VE2 JAM 1951-53
Henri Dubé VE2 ALH 1953-54
Eugène Lajoie VE2 RA 1954-58
Pierre-P. Thibault VE2 ADB 1958-61
Pierre Pouliot VE2 PS 1961-64
Laval Duquet VE2 AAH 1964-65
Otto Desbiens VE2 AOS 1965-68
Laurent Forand VE2 BYF 1968-70
Paul A. Bolduc VE2 BA 1970-72
Otto Desbiens VE2 AOS 1972-73
Jean Guy Renaud VE2 AIK 1973-74
Jean L. Tétréault VE2 AFY 1974-75
Jean Pépin VE2 NT 1975-76
Pierre Joron VE2 DV 1976-77
Guy Cadieux VE2 BTG 1977-78
Lionel Groleau VE2 LG 1977-78
Jules Provost VE2 DN 1978-79

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1982-83

EXÉCUTIF :

Président :
Gilles Blackburn, VE2 RD
Vice-président :
Jean-Pierre Bédard, VE2 BOS
Secrétaire corporatif :
Jacques Marcoux, VE2 FVO
Trésorier :
Yvan Paquette, VE2 ID

Bas St-Laurent/Gaspésie :

Gaston Moreault VE2 FXK

Saguenay/Lac St-Jean :

Gilles Blackburn, VE2 RD

Québec :

Jacques Marcoux, VE2 FVO

Trois-Rivières :

Gilles Petit, VE2 DKH

Estrie :

Victor Leunens VE2 EVX

Montréal :

Michel Feugeas, VE2 FFK

Outaouais :

Réjean Villeneuve VE2 FLO

Nord Ouest :

Richard Naud, VE2 RN

Côte-Nord :

Réal Ouellet VE2 DYR

Montérégie :

Jacques Jourdenais, VE2 BTN

Laval/Laurentides :

Yvan Paquette VE2 ID

PERSONNEL :

Directrice générale :
Gisèle Floc'h Rousselle
Secrétaire :
Lyne Paquet

COMITÉ QSL :

Marc A. Bédard VE2 AUF
265 St-Émile, Chicoutimi, G7G 2L1
Tél. : (418) 543-2951

ÉDITORIAL



Photo : Lucie Bernard, FQLP

Chers membres,

J'aimerais vous sensibiliser aux difficultés croissantes que nous rencontrons quant à la réalisation de cette revue.

Ces difficultés sont de deux ordres : les coûts postaux et les délais de mise en production (composition, montage, imprimerie).

Pour ce qui est des coûts postaux, le coût d'envoi du journal qui était de 0,32 \$ est passé à 0,60 \$ au début de 1982, puis à 0,64 \$ en janvier 1983. C'est-à-dire 100% d'augmentation en un an.

Pour passer à travers cela, dans un budget aussi modeste que le nôtre, inutile de vous dire qu'il a fallu "jongler".

Nous étions installés dans cette situation déjà peu confortable et l'assumions difficilement et puis le 15 février 83, panique ! mais non, pas une autre augmentation... ! seulement la suppression de la troisième classe, c'est-à-dire une 3^e augmentation qui ne veut pas dire son nom. Le coût d'envoi passant ainsi obligatoirement au tarif première classe c'est-à-dire 0,85 \$ avec obligation de mettre la revue sous enveloppe.

Je vous rappelle que tous nos envois étaient faits en 3^e classe et je pense notamment au répertoire. Ce qui signifie une dépense supplémentaire qui se chiffre en milliers de dollars pour une seule année...

Dans l'immédiat, la seule solution était de compresser les textes, sans trop nuire toutefois à l'esthétique, afin de sauver quelques grammes. Actuellement, nous étudions la possibilité de nous regrouper avec d'autres associations afin de bénéficier du "tarif en nombre" pour 5000 envois et plus. Mais cela comporte aussi beaucoup d'inconvénients.

Deuxième point noir, les délais de mise en production de la revue. Comme vous le savez, notre revue est réalisée pour ce qui est de la composition, du montage et de l'imprimerie, par les services du RONLQ. Ceci a pour effet que son coût de production est de 60% moins élevé qu'à l'extérieur.

Cependant en raison des coupures budgétaires dont sont actuellement victimes tous les organismes de loisir, les services d'imprimerie subissent un engorgement considérable qui entraîne un délai minimum de deux mois et demi pour la production d'une revue comme la nôtre. C'est-à-dire que la revue que vous avez en main, a été rédigée fin mars...

Cependant en raison du premier élément ci-dessus exposé nous ne pouvons envisager de produire la revue à l'extérieur nous avons cependant l'assurance formelle des services du RONLQ que ces délais devraient se normaliser pour l'automne.

Nous sommes très soucieux de garder notre revue dans sa forme actuelle, nous avons mis tellement d'efforts à en faire ce qu'elle est et nous avons l'ardent désir de l'améliorer encore.

Nous comptons sur votre compréhension et votre participation.

La Directrice générale,
Gisèle Floc'h Rousselle.

EN BREF

Le congrès de RAQI sera organisé par le club SHERHAM inc. de Sherbrooke. Il aura lieu au Domaine Saint-Laurent de Compton (cantons de l'Est) les 12, 13 et 14 Août prochain.

Robert SONDACK, VE2 ASL, fidèle collaborateur de ce journal et membre du comité du journal depuis trois ans, a été élu Directeur pour la région du Québec à CARF (FRAC). Vous trouverez ci-après grâce à cette nouvelle collaboration un premier bulletin en provenance du FRAC.

Les bureaux de l'association seront fermés pour congés annuels du 4 au 30 Juillet inclusivement.

De VE2 CEV

Le bulletin d'information de VE2 CEV qui est diffusé le jeudi soir à 20h30 et le Dimanche à 14h00, est désormais transmis en Baudot et en ASCII selon l'ordre suivant :

- 1200 Bauds ASCII Tonalité type 202 (1200-2200 Hz)
- 45,5 Bauds Baudot Tonalité Amateur (2125-2295 Hz)
- 300 Bauds ASCII Tonalité type 202 (1200-2200 Hz)
- 110 Bauds ASCII Tonalité type 202 (1200-2200 Hz)

Première transmission connue de "radio-vidéotextes).

C'est le 28 décembre 1982 que la première transmission eut lieu. Michel VE2 FFK, qui avait déjà en réserve plusieurs images vidéotextes de différentes associations radio amateurs, prenant les textes du dernier bulletin RTTY de VE2 CEV, composait le premier bulletin vidéotexte de VE2 CEV. Celui-ci était retransmis le soir même à 20h en vidéo sur le répéteur TV de Montréal VE2 RTV. Toutes les images ont été composées sur un clavier Vic-20.

D'excellents reports ont été obtenus de Michel VE2 UU et de Paul VE2 AXS.

CRRL-ARRL par Harold VE2 BP

Combien y a-t-il de radio amateurs au Canada? Difficile à dire, cependant selon CRRL le chiffre serait de 22.751 indicatifs. Si l'on excepte les divers clubs, ce chiffre serait d'environ 22.000.

Ainsi que vous avez pu le constater lors du renouvellement de votre licence, le coût de celle-ci n'a subi aucune augmentation en Mars dernier. Il existe cependant une possibilité d'une légère augmentation pour 1984 de l'ordre de 5 à 6%. Tout changement majeur du coût de la licence n'interviendrait qu'au cours de 1985.

FRAC-CARF QUÉBEC

Examens de radio amateur

Il y a quelque temps il fut suggéré au Ministère des Communications de faire participer les radio-amateurs dans l'administration des examens. À la suite de nouvelles discussions l'été passé avec FRAC, le président VE3 BID a reçu du Ministère des Communications une lettre lui demandant plus d'informations concernant cette participation, notamment :

- façon de choisir l'amateur examinateur, critères minimums, qualifications, expérience,
- comment garantir l'intégrité de ce type d'examineur, éviter les conflits d'intérêts et le favoritisme,
- garder la fréquence actuelle des examens ou la modifier.
- comment fournir ce type d'examineur dans les régions éloignées,
- comment préserver le secret des examens,
- comment établir des barèmes de correction uniformes à l'échelle nationale,
- comment produire les examens et les distribuer,
- comment établir un modèle de communication entre l'examineur amateur et les inspecteurs du Ministère,
- prévoir le service d'examens dans la langue du candidat,
- nécessité de mettre ce projet à l'essai dans une province ou une région pilote,
- comment garantir que, tout en atteignant les objectifs de réduction de coût, un service équivalent ou meilleur sera offert aux candidats,
- y-a-t'il d'autres suggestions à ce sujet.

On sait que cette question est aussi à l'étude du côté USA.

Réglementation.

Tous les amendements concernant la réglementation proposée il y a un an, n'ont pas encore été mis en vigueur. Ils visent l'autorisation des répéteurs dans la gamme de 29 Mhz., la télévision à balayage lent dans les gammes HF, une largeur de bande de 6 Mhz pour la télévision amateur, la permission aux amateurs de pays avec accord de réciprocité d'opérer dans toute la gamme des 2 mètres ainsi que l'annulation de certaines restrictions de puissance dans la gamme des 160 mètres. D'autres aspects tels l'annulation du journal de bord en mobile, la possibilité pour des titulaires de première licence situés dans des endroits éloignés d'opérer sous condition avec les privilèges de la seconde licence, sont aussi à l'étude.

Nouveaux indicatifs,

À la demande du FRAC le Ministère des Communications a autorisé, pour commémorer l'année internationale des communications, l'usage des indicatifs suivants : CY pour VE, CI pour VO et CK pour VY. Ces indicatifs pourront être utilisés à partir du 17 mai et jusqu'au 17 juillet inclusivement.

Interférences

Dans un récent communiqué public, le Ministère des Communications propose de nouveaux règlements relatifs aux interférences produites par les lignes de transmission des compagnies d'électricité ainsi que leurs sous-stations. Ces nouveaux règlements émis à l'usage des stations commerciales de diffusion pourront aussi être utiles aux amateurs. Il est possible de se procurer une copie de ces règlements en s'adressant à un bureau du Ministère des Communications et en citant le numéro de référence suivant : DGTR-o21-82.

Robert Sondack VE2 ASL.

(Suite à la page 24)

LA VIE À RAQI

LES ÉLECTIONS

Du renouveau à RAQI

Cette année sur les 11 régions de RAQI, six étaient en élections afin de mettre en place leurs nouveaux conseils régionaux pour 1983-1985.

Ces élections se sont tenues au cours du mois de mars dernier et nous ont amené six nouvelles figures que nous vous présentons ici.

Nous vous rappelons que ces six nouveaux présidents deviennent automatiquement administrateurs à l'association provinciale RAQI. Regardez-les bien et ne les oubliez pas ce sont eux qui pendant les deux prochaines années vont vous représenter au palier provincial et vont avoir à défendre vos intérêts.

Ils sont disponibles et à votre écoute.

Communiquez avec eux, faites leur connaître vos désirs et soumettez-leur vos idées. Ils en seront ravis.

Région 01 – GASTON MOREAULT VE2 FXK



Profession : Pharmacien
Radioamateur depuis 1978, ancien président du club VE2 CGR, ancien président des pharmaciens propriétaires de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, ancien président de la Chambre de Commerce, Tourisme et Industrie de la Gaspésie. Malgré tout, il n'est pas si sérieux qu'on peut le penser... il aime aussi beaucoup rire.
Ambitions : inciter tous les radioamateurs de la région à devenir membres de l'association.

Région 07 – RÉJEAN VILLENEUVE VE2 FLO



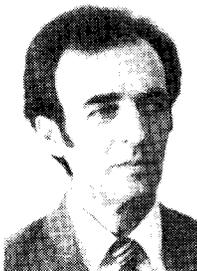
Profession : Maître de poste adjoint
Radio amateur depuis 1978, trésorier pour VE2 CRO en 81-83. Impossible de se sortir de la radio amateur! femme radioamateur et fils radio-amateur Hi!
Ambitions : promouvoir RAQI pour augmenter le membership de sa région et rendre la région plus radioactive.

Région 03 – JACQUES MARCOUX VE2 FVO



Profession : Superviseur à Radio Canada
Radioamateur depuis 1978, ex-président du CRAQ, secrétaire corporatif de RAQI en 82-83, vice-président du Conseil régional de RAQI en 81-83. Il aime les bonnes choses...

Région 09 – RÉAL OUELLET VE2 DYP



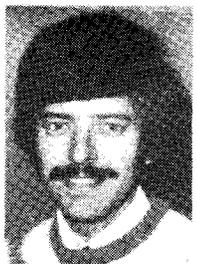
Profession : Directeur des Achats pour la Société de Développement de la Côte Nord.
Radioamateur depuis 1970, il opéra sous l'indicatif VE2 ARY jusqu'en 1972, Directeur, publiciste et rédacteur du journal RAQI en 1972-73, collaborateur à la revue L'ONDE du Club ondes courtes du Québec et à l'émission ALLO-DX de Radio Canada International, trésorier à RAQI en 82-83. Lui, il n'est pas aussi sérieux qu'il n'en a l'air, il a beaucoup d'humour.
Ambitions : doubler le nombre de membres RAQI de la région.

Région 05 – VICTOR LEUNENS VE2 EVX



Profession : cadre chez Sears
Radio amateur depuis 1980, président du club Sherham, président du congrès RAQI-83, membre Lion International, inspecteur de la SPCA. On le dit être un homme énergique et battant.
Ambitions : augmenter considérablement le nombre de membres de la région et développer les relations inter clubs de la région.

Région 11 – YVAN PAQUET VE2 ID



Profession : Préposé principal aux télécommunications du Ministère des Transports
Radio amateur depuis 1970, il opéra sous l'indicatif VE2 ARY jusqu'en 1972, Directeur, publiciste et rédacteur du journal RAQI en 1972-73, collaborateur à la revue L'ONDE du Club ondes courtes du Québec et à l'émission ALLO-DX de Radio Canada International, trésorier à RAQI en 82-83. Lui, il n'est pas aussi sérieux qu'on ne le pense.
Ambitions : rencontrer les clubs de la région afin de développer les relations inter clubs.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANIMATION RAQI

Dans notre revue RAQI édition spéciale avril-mai 82, nous vous avons présenté le plan de développement et d'animation que votre association avait adopté pour les 3 années à venir.

Tout au long de l'année, 82-83, nous vous avons relaté les différents travaux et activités réalisés dans le cadre de ce programme.

Cependant nous aimerions ici vous présenter un résumé et faire une rétrospective des réalisations de cette première année qui s'est presque réalisée "au pied de la lettre" par rapport au plan initial.

Rappelons tout d'abord qu'en raison de nos modestes ressources financières et humaines, nous avons choisi deux régions pilotes :

- région 03, Québec
- région 10, Montérégie

Notons que ces deux régions ont été gratifiées

1) de réunions d'information

- une à Québec en avril 82 au sein du conseil régional (cf RAQI avril-mai 82)
- une autre au CRAQ à Québec en janvier 83
- une au Club de St-Jean sur Richelieu également en janvier 83 (cf RAQI Jan. Fév. Mars 83).

Ces réunions ont été réalisées par la Directrice générale Gisèle Floc'h Rousselle et avaient pour but de faire connaître et découvrir l'association et de répondre aux multiples questions des radioamateurs.

2) d'un plan de formation

- session de formation pour jeter les bases de la définition et du rôle ainsi que de la structure des conseils régionaux.
- session de formation en animation et présentation de projets (cf RAQI, Juin-Juillet 82 et Jan. Fév. Mars 83).

Le tout devant aboutir à la réalisation et l'animation de projets spécifiques. C'est d'ailleurs dans ce cadre que s'est déroulé le Mini-congrès de la Montérégie (cf p. 11) en mars dernier.

Grâce aussi à ces travaux, il a été possible de juger les rôles que devraient jouer respectivement l'association, le conseil régional et les clubs.

L'autre grand volet de ce plan de développement pour la première année, a été la "Tournée RAQI" (cf RAQI Août-Sept. 82, p. 7-8-9) réalisée aussi par Gisèle Floc'h Rousselle et qui s'est déroulée du 5 au 18 juin 82 pour les régions suivantes :

- 01 Gaspésie - 02 Saguenay-Lac St-Jean
- 04 Mauricie - 09 Côte Nord

Cette tournée a permis globalement :

- de mieux faire connaître l'association
- de répondre à une foule de questions concernant l'association, son administration, ses structures, ses activités, ses finances, la régionalisation, etc. ...
- de prendre conscience des problèmes spécifiques
- de mieux cerner les désirs, souhaits, projets
- de créer des liens.

Notons également qu'au cours du mois de Février 83, la région de l'estrie a été visitée toujours par notre Directrice générale et qu'une réunion d'information s'est tenue à Sherbrooke (cf. p. 11) le tout a été réalisé à l'intérieur d'un budget de 4,300 \$ subventionné par le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), mais aussi et surtout, tout au moins en ce qui a trait aux sessions de formation, grâce à l'assistance et à la compétence de M. Raoul Lincourt, notre agent de développement au RONLQ, organisme dont nous sommes membre.

Sans vouloir faire d'auto-satisfaction, nous pouvons tout de même dire qu'avec un aussi petit budget, nous avons fait des miracles... Nous ne pouvons qu'espérer qu'à la lumière de ces réalisations et qu'à la façon dont nous avons su rentabiliser son investissement, le MLCP saura se montrer compréhensif et généreux lors de l'octroi de sa prochaine subvention.

Dans notre prochaine revue, nous espérons être en mesure de vous faire connaître de façon précise, le plan d'action 83-84 en regard de la subvention qui nous sera accordée pour cette réalisation.



RÉSEAU VE2 RTQ

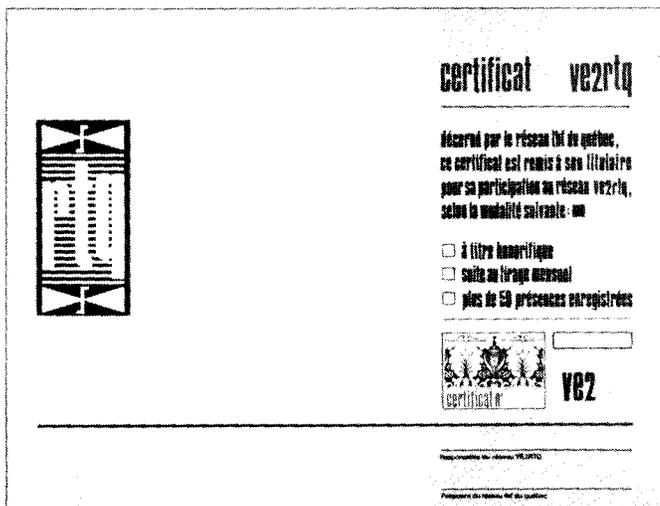
Bonsoir et bienvenue au réseau VE2 RTQ à 18h15 tous les jours de la semaine.

Voici les statistiques pour sa première année d'opération c'est-à-dire du 1 février 1982 au 31 janvier 1983 :

234 messages d'intérêt général.
1765 messages pour autres stations
21657 stations se sont signalées.

Un certificat a été décerné à chaque mois le hasard a choisi :

février	le 5	la 9 ^e station	VE2 AOO Guy
mars	le 27	la 28 ^e	VE2 BDU Robert
avril	le 10	la 20 ^e	VE2 GHV Robert
mai	le 30	la 4 ^e	VE2 GDR Raynard
juin	le 9	la 53 ^e	VE2 PR Jean-Guy
juillet	le 1	la 54 ^e	VE2 APF Raymond
août	le 3	la 3 ^e	VE2 EOT Yvon
septembre	le 30	la 5 ^e	VE2 FVL Marcel
octobre	le 28	la 10 ^e	VE2 BOS Jean-Pierre
novembre	le 26	la 38 ^e	VE2 EFN Gilbert
décembre	le 28	la 1 ^{re}	VE2 BWE Roland
janvier	le 29	la 24 ^e	VE2 FHG Henri



Je profite de l'occasion pour remercier les maîtres de réseau VE2 EJM (Jean) VE2 FHG (Henri) VE2 BWE (Roland) VE2 FVY (Yvan) VE2 GED (Pauline), pour l'excellent travail effectué.

Merci aux propriétaires (individu ou club) des répéteurs de permettre à ce réseau THF de fonctionner.

Que ce réseau crée des liens d'amitié et achemine les messages d'urgence et autres.

Toute station qui désire un certificat Réseau VE2 RTQ envoie sa demande à Françoise VE2 FB avec la confirmation de 50 présences consécutives ou non et 2 \$. Les cinquantes premières demandes recevront un certificat, un macaron et un mini-guide plastifié contenant les fréquences et code pour le réseau.

Françoise Bradet, VE2 FB
Responsable du réseau RTQ.

COMITÉ QSL

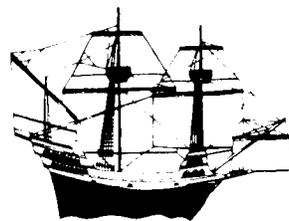
Notre "maître de poste" Marc VE2 AUF, s'interroge : "les radioamateurs ne feraient-ils plus de radio ou bien n'enverraient-ils plus de QSL's?"

En effet en 1982, 14094 QSL's seulement ont été envoyées contre 27370 en 1981!

Nous vous rappelons comment procéder pour envoyer vos cartes :

- Placez vos QSL's par ordre alphabétique puis numérique.
- Faites-les parvenir soit au siège social de RAQI ou directement au bureau de QSL's à Chicoutimi, a/s de Marc Bédard VE2 AUF, 265 St-Émile, Chicoutimi, G7G 2L1.
- Pour votre information, la dimension d'une carte QSL est de 3 1/2 X 5 1/2. Les QSL's plus grandes ou plus petites, arrivent souvent en piètre état si elles ne sont pas reléguées aux oubliettes par certains bureaux de QSL.
- Un conseil pour ceux qui envoient des QSL's directement pour un "DX" rare, via un "QSL manager" : n'oubliez pas de fournir une enveloppe préadressée et préaffranchie ou avec coupon réponse, car le "QSL manager" ne paiera pas de sa poche et le tout reviendra sûrement par le bureau QSL, ce qui ralentit beaucoup le retour.
- Pour ce qui est des indicatifs spéciaux inscrivez le nom du pays ou mieux encore, les indicatifs réguliers, quel que part sur la carte.
- N'oubliez pas non plus qu'une bonne lisibilité facilite grandement le traitement. Alors prenez votre plus belle main d'écriture pour faire chiffres et lettres.

Québec
1534-1984



Québec 1534-1984

C'est confirmé! Les radio amateurs du Québec participeront à l'événement "Québec 1534-1984" au niveau des télécommunications lors des manifestations prévues pour l'été 1984.

Cette participation fait suite à l'acceptation par la corporation "Québec 1534-1984" de l'offre de service faite par l'Association.

Cet événement célébrera le 450^e anniversaire du voyage de Jacques Cartier par la tenue de différentes compétitions nautiques à Québec, dont :

- "Le retour des grands voiliers",
- "Le défi Canada",
- "Les voiles filantes",
- "La transat Québec-Saint-Malo".

Le mandat précisant l'intervention des radio amateurs du Québec dans ce dossier sera établi sous peu. Le détail de celui-ci et l'approche envisagée par RAQI seront communiqués ultérieurement.



ICI VE2 RUA...

Eh oui, il existe au sein de RAQI un réseau d'urgence officiel et bien structuré. Plusieurs amateurs se demandent ce qu'est ce réseau et se posent plusieurs questions à son sujet. Je vais donc tenter d'y répondre.

En 1977, un groupe d'amateurs de la région de Québec, conscients du rôle que les amateurs ont joué en cas de situation d'urgence et de sinistre de par le monde, a préconisé la formation, à la grandeur du Québec, d'une organisation vouée particulièrement à cette cause.

Pour bien mesurer l'impact de ce projet et démontrer hors de tout doute que le professionnalisme et la discipline individuelle des amateurs n'étaient pas une réputation surfaite et que ces derniers pouvaient en cas de sinistre apporter une aide précieuse et souvent essentielle aux autorités gouvernementales, José Mathieu VE2 ELO, initiateur de ce projet, organisa en avril 1977 un exercice d'urgence simulé dans les régions de Portneuf, Charlevoix, Montmagny et la Beauce, en collaboration avec le Bureau de la protection civile du Québec et la Sûreté du Québec. Cet exercice simulait un sinistre simultané dans chacune de ces régions. Le brio avec lequel les amateurs se sont comportés en cette occasion a été la pierre angulaire de tout ce qui a suivi par la suite.

Devant l'évidence que les amateurs pouvaient être d'un recours aussi fondamental dans les communications d'urgence pour le Bureau de la protection civile du Québec, RAQI engagea des négociations avec le ministère de la Justice afin de proposer aux autorités les services de communications que les membres pouvaient soutenir en cas de situation d'urgence pour la population du Québec.

Reconnaissant la valeur inestimable de cette offre et après l'avoir bien démontrée auparavant, il ne suffit que de se rappeler les feux de Cabano et Rimouski, le ministre de la Justice, monsieur Marc-André Bédard, et le président de RAQI, Jules Provost, VE2 BDN, signaient, le 1^{er} juin 1978, un protocole d'entente assurant la participation des amateurs à un réseau de soutien à la protection civile en cas de sinistre ou de situation d'urgence.

Pour s'assurer que le soutien soit des plus efficaces, le Comité de gestion VE2 RUA, composé à ce moment de Jean-Pierre Bédard, VE2 BOS, Claude Deschênes, VE2 SR, Jean Faguy, VE2 AKJ, Marcel Lachance, VE2 SP et Jacques Roussin, VE2 AZA, se mit à la tâche résolument et créa une infrastructure qui devait, par la suite, se révéler une des plus belles organisations du genre en Amérique du Nord.

Cette infrastructure est toujours basée sur des règles d'exploitation bien définies où se retrouvent indiqués clairement la structure organisationnelle du réseau en province, en région et au niveau des grandes agglomérations municipales du Québec; son mode de fonctionnement; la définition des responsabilités et les normes régissant la mise à jour du manuel d'exploitation du réseau.

Par la suite, s'installa dans chacun des bureaux régionaux du B.P.C.Q. une station complète de radio-amateurs, équipée pour fonctionner en HF et THF avec linéaire et relais téléphoniques. Tous les plans de ces stations de même que celle du siège social VE2 RUA ont été conçus par le Comité de gestion sous la gouverne de Jacques Roussin, VE2 AZA, les autres membres se distinguant particulièrement sur l'organisation technique des stations.

Pour s'assurer que le tout fonctionne convenablement, vérifier le bon état des installations et habiliter les amateurs à opérer aisément l'équipement en place, un réseau mensuel vit le jour.

Ce réseau se tient maintenant depuis près de cinq (5) ans, tous les premiers mardis du mois à 19:30 hres, à la fréquence de 3760 kcs et, ce, du mois de septembre à juin inclusivement. Pour s'assurer le maximum de qualité de propagation, le réseau se

transportera prochainement sur la bande de 40 mètres à 7060 kcs de juin à septembre inclusivement. De plus, il est statué que la fréquence de rendez-vous HF le jour se fera sur 40 mètres entre 8:00 hres et 16:00 hres l'année durant. Si pour des raisons de mauvaises propagations, les communications HF n'étaient pas possibles, ou pour toute autre raison pratique, le réseau VE2 RUA utilisera le réseau THF du Québec (VE2 RTQ) pour assurer ses communications.

Ce bref exposé sur le réseau d'urgence de RAQI ne se veut pas exhaustif, loin de là, mais plutôt une amorce sur la chronique que j'entreprendrai à l'avenir dans le journal de RAQI. Pour vous situer un peu mieux, vous trouverez dans ce numéro, en encart, le protocole d'entente entre le B.P.C.Q. et RAQI.

Pour ceux qui seraient intéressés à s'impliquer dans le réseau d'urgence, pourraient facilement consulter les coordonnateurs régionaux dont vous trouverez la liste ci-après.

Contrairement à ce que beaucoup d'amateurs croient, l'implication de l'amateur ne prend pas beaucoup de temps par mois et c'est beaucoup plus important, pour un réseau de telle envergure, d'avoir des membres qui peuvent être disponibles en cas d'urgence et qui se sont familiarisés avec les règles d'exploitation; c'est ce qui assure l'uniformité de pensée et d'action au sein de celui-ci.

Lors de la chute du satellite soviétique COSMOS 1402 le 23 janvier dernier, nous avons pu démontrer encore une fois que le réseau d'urgence de RAQI était des plus sûrs pour les communications pour le Bureau de la protection civile du Québec.

Bien qu'à cette occasion il n'y a pas eu de demande officielle de monter le réseau provincial par les autorités du B.P.C.Q. de Québec, les régions 01, 02, 04, 08, 09 et 10 étaient prêtes à toutes éventualités, car le satellite passa du sud-ouest au nord-est, au-dessus du Québec sur sa dernière orbite et, s'il devait revenir sur une autre orbite non prévue, la trajectoire était celle la situant au-dessus des installations hydro-électriques de la Baie de James.

Cette démonstration plut énormément au Directeur général du B.P.C.Q., monsieur Michel Lambert, qui s'adressa aux amateurs pour les remercier de leur présence au réseau lorsque l'opération fut terminée.

Comme vous pouvez le constater, le réseau d'urgence de RAQI est bien en vie et entend le demeurer très longtemps. Déjà bien structuré au niveau régional, un développement sera fait maintenant au niveau des municipalités qui pourraient tirer grand avantage à utiliser le personnel du réseau d'urgence RAQI déjà bien rodé aux activités de communications d'urgence.

Dès cet automne, le nouveau Directeur des opérations au B.P.C.Q., monsieur Pierre Brien, m'assure que des exercices conjoints auront lieu pour permettre le déplacement tactique du réseau, ce qui permettra sûrement d'acquiescer davantage les amateurs aux méthodes utilisées par le B.P.C.Q. en situation d'urgence.

En attendant le plaisir de vous entretenir à nouveau, je vous laisse mes meilleurs 73 et 88 et à la prochaine rubrique.

Coordonnateur du réseau d'urgence - VE2 RUA
Jacques Pamerleau - VE2 BDR

LISTE DES COORDONNATEURS PAR RÉGION

01 - RIMOUSKI	GAGNON, Patrice / VE2 IT
02 - JONQUIÈRE	BLUTEAU, Jean-Louis / VE2 BVG
03 - ANCIENNE-LORETTE	BEAUDET, Luc / VE2 KI
04 - TROIS-RIVIÈRES	FORGUES, Michel / VE2 FVJ
05 - SHERBROOKE	SCHMITZ, Aimé / VE2 EKA
06 - VILLE ST-LAURENT	HAINEAULT, Bruno / VE2 EQ
07 - HULL	ROGER, Claude / VE2 EKS
08 - ROUYN-NORANDA	NAUD, Richard / VE2 RN
09 - HAUTERIVE	OUELLET, Réal / VE2 DYR
10 - RADISSON	DUBORD, Roger / VE2 DMU

NOUVELLES RÉGIONALES

Région 01 Bas St-Laurent/Gaspésie

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS ESTIVALES 82 DES RADIOAMATEURS DU CLUB RADIO GASPÉ

Lorsque l'occasion se présente et que le temps le lui permet, l'amateur est toujours en poste pour participer à la réalisation d'un projet.

Encore une fois, le club VE2 CGR de Gaspé est allé prêter main forte en 82 à l'équipe de Paspébiac, organisatrice de la compétition internationale de natation réalisée toujours dans le cadre des "14 milles".

Raoul Berthelot VE2 BMO coordonnateur des communications sur mer et sur terre, réussit à former un groupe pour accompagner chaque nageur durant la traversée sur terre, demeuraient Henri VE2 FXH pour la presse, André Berthelot VE2 DSU et Sylvia VE2 EIR étaient assignés à l'établissement des contacts entre le poste CHNC et le Club VE2 CGR.

Pour ceux qui aiment le soleil, la brise et la douceur de la mer, la journée était idéale. Tous les participants furent enchantés de leur journée. Mais il faut souligner que Maurice VE2 FMX en sortit des plus heureux (il avait des ailes...) puisque le nageur qu'il accompagnait sortit le premier, victorieux de cette longue traversée.

Serait-ce qu'il jouit d'un flair au-dessus de la normale ou d'un magnétisme extraordinaire ? il est à conserver et à surveiller dans notre électronique pour analyse comme sujet important chez les radioamateurs puisque c'est bien la seconde fois qu'il participe et c'est la seconde fois qu'il accompagne le champion nageur.

Maria Bourget-Bernard VE2 MBB
C.P. 2323 Hâvre de Gaspé, G0C 1S0.

Le répéteur VE2 RPG situé sur les Cap Noirs, opère sur la fréquence 147.78 - 147.18. Il est muni d'un auto patch et est la propriété des trois radioamateurs de Caplan : Pat VE2 EPB, Guy VE2 DSJ et Roger EOR



Rangée arrière (de gauche à droite):
Maurice VE2 FMX; Sylvio VE2 FZB; André VE2 DSU; Henri VE2 FXH;
Marcel VE2 DEB; Luc VE2 AIV; Réjean VE2 FXA; Louis VE2 FXG.

Rangée avant (de gauche à droite):
Guy VE2 DSJ; Maria VE2 MBB; Patricia VE2 EPB; Sylvia VE2 EIR; Raoul
VE2 BMO; Guy VE2 EOV.

Région 03 Québec

CHARLEVOIX

Pour les amateurs de Charlevoix, les affaires vont bon train. Au cours de son assemblée annuelle de janvier, les membres du club VE2 CCR ont élu leur nouvelle table de gestion pour l'année en cours. Cet exécutif se compose comme suit :

Présidente : Françoise Bradet VE2 FB
Vice président : Gilbert Bergeron VE2 FGE
Secrétaire : Pauline Desrosiers, VE2 GED
Trésorier : Henri Gaudreault, VE2 FHG
Directeur : Réjean Lavoie VE2 AER

Les assemblées sont marquées par une excellente participation. Les activités ne manquent pas au sein de notre club :

Mars : et sa partie de sucre

Juin : un tournoi de cartes

Juillet : rendez-vous amical, le pique-nique

Septembre : rallye automobile et épluchette de blé d'inde

Octobre : démonstration aux deux centres d'achat (Baie St-Paul et La Malbaie), sans oublier le tirage annuel, prix offerts cette année : 1 – four micro-ondes 2 – peinture de 18 X 24, réalisation de notre "directeur" et "artiste peintre" Réjean VE2 AER.

Novembre : la Ste-Catherine fêtée à la manière des amateurs

Décembre : social des Fêtes. Un voyage organisé dans le but de rencontrer les amateurs d'une autre région est au programme de nos activités.

Comme tu vois, ça bouge dans Charlevoix, si tu as le goût de visiter notre comté, de rencontrer des gens sympa, de participer à nos activités, viens te joindre à nous, nous t'attendons avec grand plaisir.

Je m'en voudrais de passer sous silence, la venue au sein du club de deux nouveaux amateurs : Lucienne VE2 BLO de Baie Ste-Catherine et Antoine VE2 DLA aussi de Baie Ste-Catherine. Il y a un amateur à Tadoussac Jacques VE2 BDP qui assiste aux réunions de Charlevoix.

Félicitations et bienvenue parmi nous.

Si tu n'es pas de la région et que tu désires recevoir les convocations, tu n'as qu'à envoyer 5 \$ et si tu désires en plus les procès verbaux des réunions, tu ajoutes un autre 5 \$ à Pauline VE2 GED.

Pauline Desrosiers, VE2 GED
Secrétaire
Club radioamateur de Charlevoix Inc. VE2 CCR

Région 05 Estrie

Le 26 février dernier, Gisèle Floc'h Rousselle était l'hôte du conseil régional de l'Estrie. Cette visite s'inscrivait dans le cadre du plan de développement et d'animation triennal de RAQI.

Rappelons que cette région sera l'hôte cette année, les 12, 13 14 août prochain, du congrès de RAQI à Compton très exactement.

Région 10 Montréal/Iberville

Le 27 mars dernier la région de la Montérégie a tenu son assemblée générale annuelle. Cette assemblée s'est déroulée dans le cadre du mini congrès de la Montérégie.

Rappelons que ce mini-congrès était réalisé dans le

cadre des activités et projets spécifiques du plan de développement et d'animation de RAQI pour 82-83 et à ce titre soutenu financièrement par RAQI.

TECHNIQUE

SUR LES RÉPÉTITRICES – ON VOUS ÉCOUTE

**VOUS POUVEZ METTRE VOTRE PROPRE SÉCURITÉ
OU CELLE DES VÔTRES EN DANGER SIMPLEMENT
PAR CE QUE VOUS DITES SUR UNE RÉPÉTITRICE
LOCALE.**

Tiré d'un article écrit par Richard C. Rhodes, KH610
Dallas, Texas revue QST, janvier 1983.

Traduit de l'Américain et adapté par Jean Luc Fillion
VE2 ASO. Une fois de plus, nous remercions la
revue QST de sa collaboration. Nous rappelons que
cet article étant un article "copyright", toute
reproduction de l'original ou de la traduction doit
être expressément autorisée par la revue QST.

Lors d'un pique-nique de radio amateurs, l'un des
convives vint à ma rencontre, m'affirmant que nous nous
étions déjà vus. "Vous aviez prononcé une conférence au
club Radio amateur de Dallas au sujet de la sécurité...les
questions personnelles qu'il faut éviter de divulguer sur
les répétitrices". Surprenant... La conférence avait eu
lieu deux ans auparavant et cet homme se souvenait de
ce que j'y avais dit. C'est plus efficace que les sermons de
plusieurs pasteurs qui sont oubliés dès l'hymne final. "Tu
devrais écrire un article pour QST" continua-t-il. Ce n'est
pas une mauvaise idée.

J'ai passé une bonne partie de ma vie comme agent
pour le U.S. Treasury, agent de la CIA et comme auteur et
conférencier auprès de groupes tant policiers que civils
au sujet de la sécurité. Je suis plus sensible que la plupart
des gens à des actions comme celle de mettre ma voiture
et mon foyer sous clé, ou encore de surveiller ce que je
dis au sujet de mes allées et venues personnelles. Même
si vous n'êtes pas tout à fait d'accord avec mes opinions,
mes observations devraient vous faire réfléchir sur ce
que vous dites sur une répétitrice locale.

Dû au fait que la plupart des activités qui règnent sur
une répétitrice consiste en conversations entre les
mêmes amis – à un point tel que nous en venons à nous
reconnaître seulement par la voix – nous avons tendance
à oublier combien d'autres auditeurs nous épie. Avec
tous ces récepteurs à balayage (scanners), ces radio
portatives qui synthonisent la bande VHF, ces appareils
de radio amateur vendus aux marchés aux puces, etc. il y
a là un vaste auditoire à l'affût de vos paroles. Joignez
ceci au fait que vous figurez dans le Callbook, et
possiblement dans un répertoire radio amateur local, et

vous attirez les problèmes si vous ne surveillez pas vos
paroles.

J'ai évité de renouveler ma licence de radio amateur
pendant que je travaillais pour la CIA. Discuter de mon
travail sur les ondes n'était pas tout à fait ce qu'ils
attendaient de moi. Lors de mon retour à la vie civile à
Dallas, je repris les études pour obtenir ma licence et je
me suis procuré un appareil 2 mètres. Ce fut mon premier
contact avec les répétitrices radio-amateur modernes.
Je fus étonné de constater tout ce qu'on pouvait y
entendre.

J'ai pu tracer le profil de certaines personnes et
familles que j'avais entendues sur les répétitrices et les
raccordements téléphoniques. J'ai appris les noms,
adresses et numéros de téléphones des employeurs de
la femme et du mari, l'adresse de leur foyer et leur numéro
de téléphone, les noms des enfants et leur âge, l'école
qu'ils fréquentaient... Également dévoilés furent de
longues listes de biens personnels, les projets de
vacances (avec dates et endroits), les sorties pour un
souper ou un spectacle et même l'heure du retour à la
maison. Certains individus mentionnèrent qui restait à la
maison (personnes âgées, enfants, gardienne), et où se
trouvait la clé de réserve. Et ainsi se poursuit la liste...

Des discussions avaient aussi pour sujet le type de
médicaments requis par les gens, la boisson préférée et
l'état général des relations entre mari et femme. "Je
t'adore" ou la réponse irritante de l'épouse sur un
raccordement téléphonique :

- "Tu as parlé avec Mary Jane !"
- "Comment as tu appris ça ?"
- "Ne cherche pas à le savoir."
- "Pouvons nous remettre cette discussion à plus tard ?"

Ces cas sont-ils complètement étrangers ? Iriez-vous
à la station de radio-diffusion locale pour étaler vos
affaires personnelles sur les ondes ? Vous seriez surpris
d'apprendre combien d'amateurs font cette remarque :
"Hum... je ne parle pas souvent sur les répétitrices, mais
j'ÉCOUTE beaucoup." Je devrais être du même avis.
C'est incroyable tout ce qu'on entend.

"Très bien, je m'appête à monter dans l'avion. On se
reverra dans une semaine. KH610 terminé." Chaque fois
que j'entends des choses pareilles provenant d'un

aéroport, sur une répétitrice, je crains le pire. Toute personne à l'écoute sait maintenant que vous êtes parti en voyage et que vous ne serez pas de retour avant une semaine. Je n'ai pas à vous décrire en détails ce qui peut arriver si cette information arrive à des oreilles indésirables. J'ai comme pratique de ne jamais parler d'un voyage quand j'ai à quitter la ville. Ceux qui ont réellement besoin de savoir que vous partez le savent déjà. Ne le dites pas au monde entier. Attendez la fin du voyage pour proclamer votre retour triomphant. Ne vous attendez pas à une réponse comme : "Oh, tu étais hors de la ville ? Ton chien s'est sûrement ennuyé de toi."

Ensuite, il y a le raccordement téléphonique. Merveilleux gadget. Tellement amusant. Mais ne vous en servez pas pour démarrer un téléroman sur votre vie personnelle.

Chaque ville semble posséder un célibataire qui demande, sur un raccordement téléphonique, le chemin qui le mènera à chaque nouvelle "YL" qu'il courtise. "C'est l'appartement 212, en haut à droite. Ma 280Z est stationnée juste sous la fenêtre de ma chambre." De toute évidence, W5LOVER essaie de démontrer à tous les utilisateurs de la répétitrice qu'il vient de faire une nouvelle conquête (n'importe quelle amie !). Je suis sûr qu'elle serait choquée d'apprendre qu'il vient de diffuser son adresse à tant d'auditeurs. Et maintenant que les decodeurs Touch Tone sont répandus, il est facile d'obtenir des numéros de téléphone. Mauvaises nouvelles.

Des choses entendues sur des raccordements téléphoniques locaux ressemblaient à ceci : "Si je quitte avant que tu n'arrives, je ne mettrai pas la maison sous clé." Ou encore un garçon conversant avec son amie, les deux convenant que cette dernière restera seule à son appartement. Le lendemain, le même garçon était de nouveau sur le raccordement téléphonique avec elle pour planifier une rencontre chez lui pour la nuit. Ne

serait-elle pas surprise, le matin suivant, de rentrer chez elle pour constater que son appartement a été saccagé. Moi, non.

Nous utilisons souvent une répétitrice lorsque les communications "en direct" sont impossibles. Je préfère utiliser un portatif en position basse puissance et en simplex pour donner les informations routières finales à un ami qui se dirige vers chez moi. Si vous avez à donner des informations personnelles, limitez le nombre d'auditeurs le plus possible. Et ne faites pas à vos copains amateurs le tort de divulguer en ondes leurs projets de sorties ou de vacances.

Plus tôt, je parlais du Callbook et des répertoires locaux. Envisagez la possibilité de faire inscrire dans le Callbook et auprès du FCC une adresse postale qui serait différente de celle du foyer. Ça peut être difficile pour certains, mais ça pourrait en valoir la peine.

Vous pouvez croire que je ne suis pas réaliste et qu'il ne vous restera presque plus matière à conversation. Pas réellement. Faites simplement appel au bon sens. Posez vous la question : "Est-ce que je peux permettre à un étranger de savoir ça ?"

Le concept de la sécurité est plus difficile à vendre qu'une antenne rhombique 75 mètres à un opérateur mobile aéronautique. La plupart des acheteurs de matériel de sécurité ont déjà auparavant été victimes d'actes criminels. Tentez de vous défaire de la vieille idée qui veut que "ça arrive toujours aux autres". Rappelez-vous : Nos émissions ne contiennent pas de messages publicitaires. Vous seriez surpris d'apprendre quelle foule cela peut attirer. Réfléchissez avant de presser le bouton de microphone. Quelqu'un attend peut-être seulement que vous lui fournissiez la dernière pièce de son puzzle.



LES COMMUNICATIONS DIGITALES ET LA MICRO-INFORMATIQUE

(9^e partie)
par Michel VE2 FFK

LE VIDÉOTEXTE :

Parmi les plus récentes applications des ordinateurs, les systèmes vidéotextes gagnent en popularité dans tous les domaines de la communication. Ces techniques encore jeunes sont offertes à l'expérimentation et les amateurs doivent apprendre à les exploiter comme tout nouveau mode de communication.

Qu'est-ce que le vidéotexte ? Il s'agit de techniques permettant de diffuser des textes et des images fixes; mais les moyens conventionnels de transmission d'image comme la télévision ou le facsimilé sont remplacés par les modes de communication digitale. Autrement dit, il ne s'agit plus de transmettre des images, mais plutôt d'envoyer les informations codées qui permettront à des équipements spécialisés de reconstituer l'image.

Comme on peut l'imaginer, cette technique ne permet pas de transmettre d'images mouvantes, mais seulement des images fixes, qu'il s'agisse de traits, de points, de couleurs ou d'ombres. Ainsi, lorsque l'on veut envoyer l'image d'un cercle, on transmet sous forme digitale les commandes et les paramètres qui permettront au récepteur de TRACER un cercle (et non pas seulement de l'afficher). Encore une fois, les micro-processeurs sont parfaitement aptes à remplir cette fonction. Des terminaux spécialisés ont donc été conçus pour tracer de grandes variétés de figures géométriques à partir de ces informations.

TELIDON :

Le système TELIDON, développé au Canada, est l'un des plus avancés à l'heure actuelle. Il s'agit d'un ensemble de conventions établissant le format des instructions et des paramètres utilisés en videotexte. Ce projet, activement supporté par le Ministère fédéral des communications, est en pleine expansion; de nombreuses entreprises impliquées dans l'information, l'éducation et la communication en général s'équipent de tels systèmes. Le système Télidon est très complexe et comprend un grand nombre de spécifications de formats, de

couleurs, de caractères et de contrastes; son succès tient cependant au fait qu'il est suffisamment flexible pour s'adapter à différentes qualités d'équipement. En effet, lorsqu'une image est transmise à un terminal, ce dernier doit la reproduire le plus fidèlement possible, en exploitant au maximum ses capacités internes. Cette option laisse donc le choix aux industries de développer une vaste gamme de terminaux de qualités diverses.

LES AMATEURS :

Mais les amateurs ? Nous n'éprouvons pas le besoin de disposer de techniques aussi sophistiquées ? Soyons réalistes : le marché est envahi par les micro-ordinateurs de toutes catégories, dont la plupart ont de bonnes possibilités graphiques... De plus, les radio-amateurs ont toujours été impliqués dans des domaines touchant de près à l'éducation. Ces techniques sont aujourd'hui à notre portée pour diffuser de façon plus efficace (et moins coûteuse) de grandes quantités d'informations. Nos ordinateurs personnels peuvent être programmés pour tracer des images reçues sur n'importe quelle bande à des vitesses comparables à celles déjà utilisées en ASCII ou BAUDOT.

DU CONCRET...

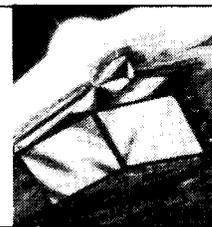
Des bulletins d'amateurs ont déjà été édités selon ces techniques. Des cours sur la radio-amateur, des informations pour le public, des schémas électroniques et bien d'autres choses encore...

Certains manufacturiers d'ordinateurs offrent des logiciels TELIDON. Je suis personnellement impliqué dans le développement de tels logiciels et je crois sincèrement que ces techniques peuvent nous être très profitables.

Soyez attentif aux développements de ces techniques et pensez que vous lirez peut-être un jour le journal RAQI sur l'écran de votre ordinateur...



AMSAT



PHASE III-B

Première partie

HISTORIQUE

Au minimum 15 heures de communications DX par jour, dans tous les coins du monde, sans QSB, avec la qualité que nous connaissons maintenant sur le VHF et UHF; CW, SSB, RTTY, SSTV, NBVM, communications par paquets, tout cela sur cette nouvelle bande; mais laquelle? Réponse: PHASE III-B.

À peine 20 ans passé, Sputnik 1 était mis en orbite, et déjà en 1965, les premières communications de radio amateur par satellite, débutèrent avec OSCAR 3; plusieurs mois avant les liaisons commerciales de "Early Bird" (Intelsat).

Mis sur pied par un groupe d'amateurs de Californie, le projet Oscar était lancé. Depuis, les défis ont été relevés par AMSAT, dont le noyau se situe à Washington DC, Phase 1, suivie en 1972 de la phase II dont oscar 8, toujours en orbite fait partie, ont vu le longévité des satellites passer de quelques mois à plusieurs années. Les nombreux progrès technologiques y ont été tour à tour inclus: panneaux solaires, batteries NiCad, systèmes de commandes élaborés, télémétrie complexe.

Mais depuis le début, le rêve de communications efficaces en tout temps et lieux hantait les amateurs. À force d'acharnement et forts de l'expertise acquise, ce rêve, les amateurs sont à la veille de le voir se réaliser. En

1980, plus précisément, le 23 mai à 14.29 UTC, un vendredi, appelé par la suite "sombre vendredi", tout était prêt à Kourou, au centre de lancement de la Guyane française. Cinq années d'efforts, souvent anonymes, attendaient dans le dernier étage d'une fusée Ariane, d'ouvrir aux radioamateurs la plus belle bande de DX qu'ils n'ont jamais connue. Le passage du rêve à la réalité devint vite un cauchemar; en moins de trois minutes tout était terminé, et après l'euphorie ce fut la consternation. Rêve tenace toutefois car AMSAT décida de construire la Phase III-B, et même la III-c. Liée actuellement au lanceur Ariane qui connu depuis succès et échec. La Phase III-B est actuellement prévue pour juin 1983.

Afin de mieux comprendre cette nouvelle étape, nous en examinerons successivement les aspects suivants: période d'accès, portée de communications, gamme et fréquence d'opération, techniques de repérage et suivi, et équipements de stations terrestres.

1 - PÉRIODE D'ACCÈS

Depuis le lancement et l'utilisation de la série des satellites OSCAR, les radioamateurs ont pu se rendre compte que, plus haut un satellite était mis en orbite, plus longue était sa portée de communication ainsi que la période pendant laquelle on pouvait y avoir accès. (figure 1a et 1b)

FIGURE 1-A

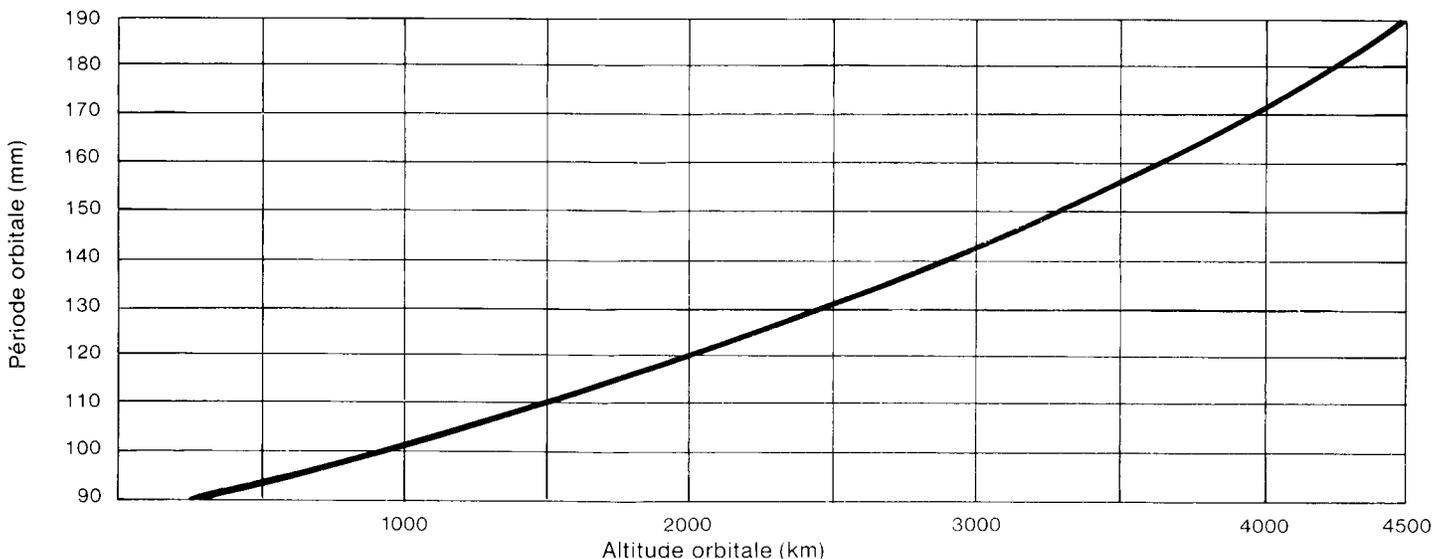
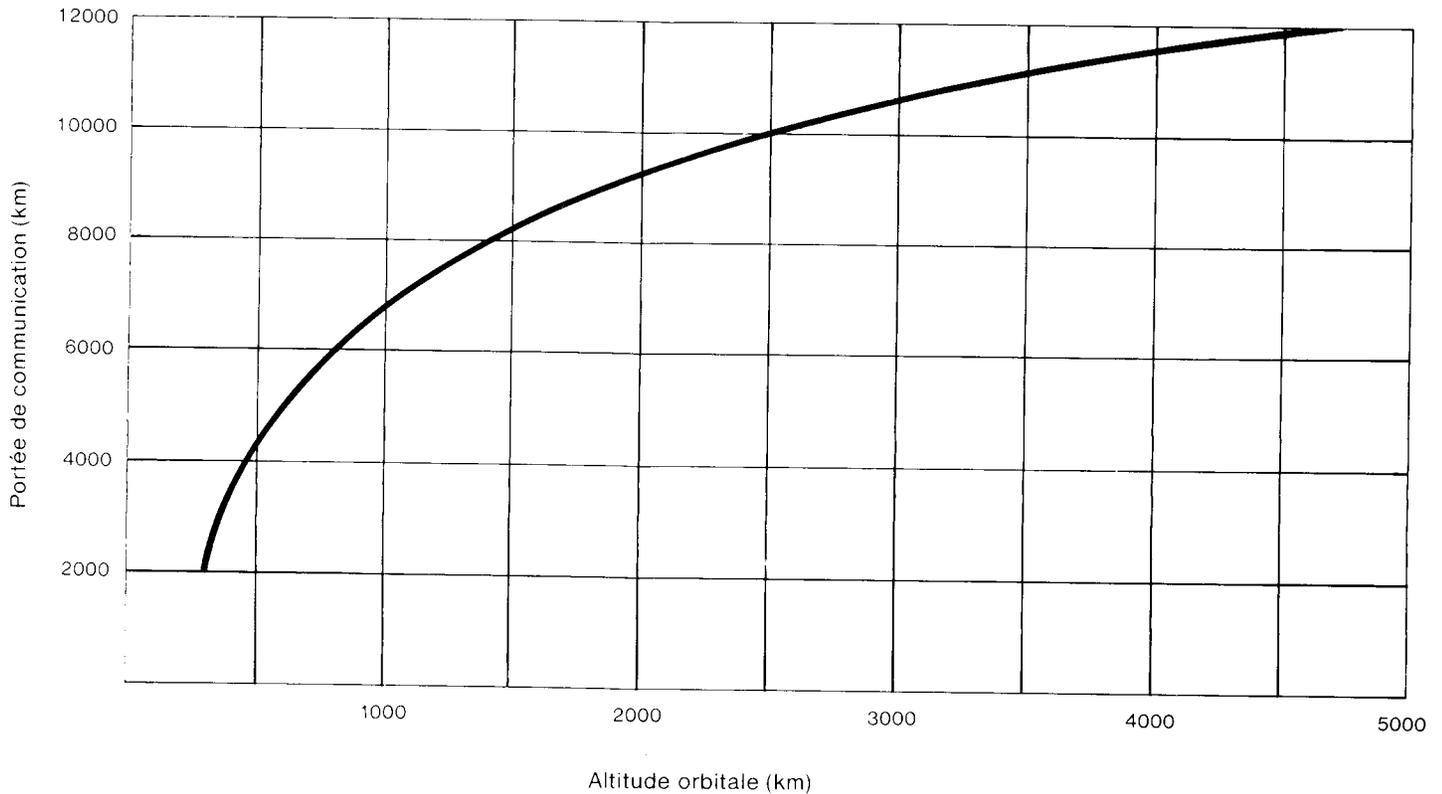


FIGURE 1-B



Dans la phase II, OSCAR 8, par exemple, orbite à une altitude moyenne de 901 kms et il lui faut environ 103 minutes pour compléter une orbite. Il en effectue donc presque 14 par jour. À cette altitude, cela signifie à un QTH donné, quatre accès par jour au satellite, soit deux le matin et deux autres le soir, d'une durée approximative de 17 minutes. Bien qu'en mode "B et J" les communications effectuées soient de qualité quasi commerciales, elles n'en sont pas moins très limitées en temps et il n'est pas toujours possible d'être à l'écoute au bon moment. Cet aspect n'a pas été le plus attrayant pour les nouveaux venus dans ce type de communications.

Avec le lancement de la Phase III-B et sa mise sur orbite à une altitude de 34,385 kms en apogée, la période d'accès minimale pour une station terrestre située à une latitude nord moyenne (USA et CANADA) sera portée à 10.30 heures par orbite. Tandis qu'une station terrestre située à une latitude sud moyenne y aura accès environ 03.00 heures par orbite. Avec 2.3 orbites de complétées par jour et en utilisant un maximum de portée on peut sans trop se tromper compter sur 15 heures de communications excellentes chaque jour. Si l'on voulait effectuer la comparaison avec une bande HF de portée identique, soit 20 mètres, on se rendrait vite compte des avantages de la phase III.

Avec le temps, soit environ après huit années, l'orbite initiale de la Phase III se sera inversée pour favoriser l'hémisphère sud environ 15 heures par jour. Pour remédier à cette diminution de temps d'accès dans l'hémisphère nord, d'autres satellites de type Phase III seront placés sur le même genre d'orbite.

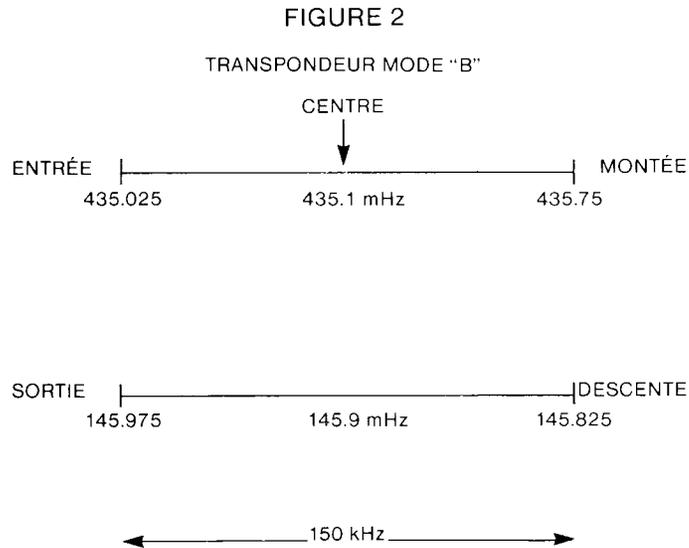
2 - PORTÉE DE COMMUNICATIONS

Les satellites de la Phase 11 offrent une portée maximale de communication de 8,000 km. Avec la Phase 111, cette portée variera selon l'altitude atteinte par le satellite qui, cette fois suivra une orbite de type elliptique. En périgée, au dessus de l'hémisphère sud, la portée sera comparable à celle offerte par la phase 11. Tandis qu'en apogée, pratiquement tout l'hémisphère nord sera couvert par une portée d'environ 18,000 km (figure 2). Il sera possible d'effectuer simultanément des liaisons entre Paris-Londres-New-York et Tokyo avec la certitude à 99% qu'elles seront possibles en autant qu'elles se situent dans la période d'accès du satellite. De plus, la perte de signal dû à la distance Terre-espace-Terre, étant constante, en autant que deux stations désirant communiquer arrivent à force égale dans le satellite, elles s'entendront avec des signaux équivalents, peu importe qu'elles soient situées dans une même ville ou à l'autre bout du monde.

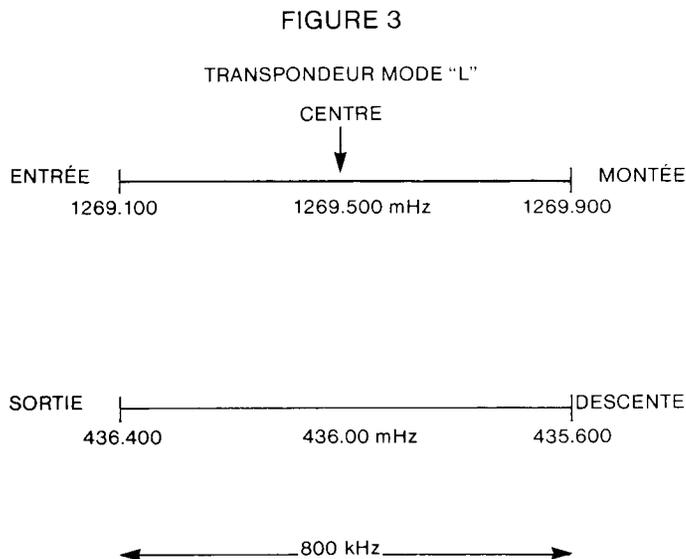
3 – GAMMES ET FRÉQUENCES D'OPÉRATION

Transpondeurs.

Deux transpondeurs seront inclus dans la Phase 111-B. Le premier fonctionnera en mode "B", c'est-à-dire, avec entrée dans la gamme des 435 mHz (70 cm) et sortie dans la gamme des 144 mHz (2 mts). Sa bande passante sera de 150 kHz, centrée sur la fréquence de 435.1 mHz / 145.9 mHz (figure 2).



Le second, dont la bande passante sera cette fois de 800 kHz permettra aux radioamateurs d'expérimenter sur des fréquences encore peu utilisées, en étant centré à l'entrée sur 1269.5 mHz et à la sortie sur 436 mHz (bande des 23 cm). Il fonctionnera en mode "L". (figure 3).



Tout comme en mode "B" utilisé sur OSCAR 7, les bandes passantes des transpondeurs seront inversées en sortie. C'est-à-dire qu'un signal USB à l'entrée de 435.025 mHz sera retransmis en sortie en LSB à la fréquence de 145.975 Mhz.

Bande passante

La bande passante de chacun des transpondeurs est divisée en plusieurs segments, selon les modes de communication utilisés et l'usage que l'on en fera. En se référant à la figure 4 qui représente la répartition des fréquences du transpondeur mode "B", on remarque que la bande de fréquences réservée pour les communications générales occupe 124 des 150 kHz alloués à l'ensemble du transpondeur. Elle se subdivise en trois segments d'environ 40 kHz chacun réservés, soit à la télégraphie, la BLU ou une combinaison des deux. Il est à noter encore cette fois que les modes d'émission à porteuse continue, tels que la MF et la MA ne sont pas admis dans le transpondeur, et, cela, toujours dans le but d'économiser les batteries du satellite. Par convention, pour ceux qui opèrent en BLU, la montée vers le satellite s'effectue en bande latérale supérieure, et donc, la descente vers la Terre en bande latérale inférieure. Si, d'autre part vous êtes intéressés à des modes de communication plus particuliers, comme le RTTY, vous opérerez à la jonction du segment CW/BLU, tandis en SSTV ce sera la jonction BLU/CW/BLU.

CANAUX SPÉCIALISÉS (SSC)

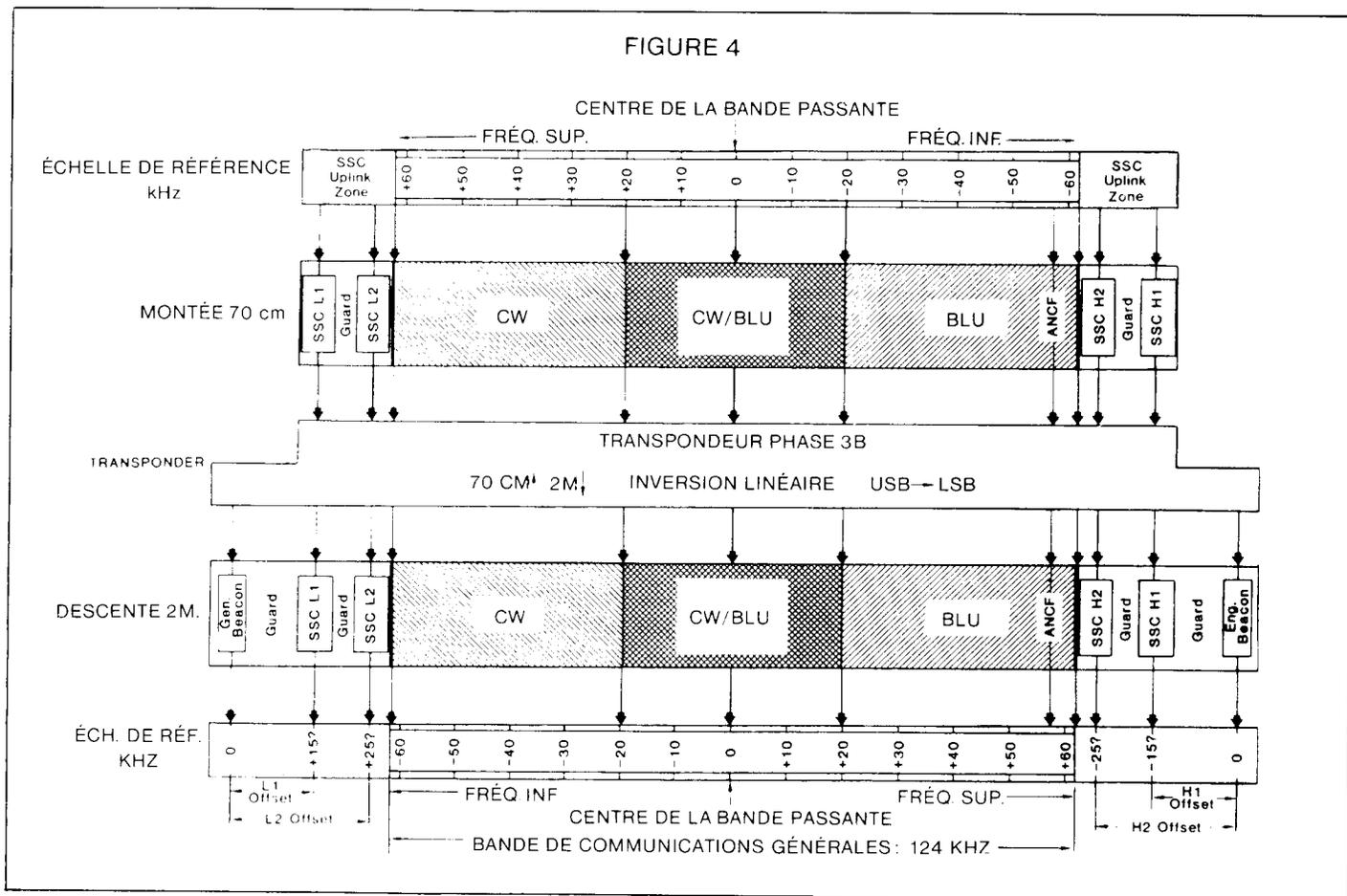
D'autres canaux dédiés à des usages plus spécifiques font aussi partie de la bande passante du transpondeur. Tenant compte du potentiel total énorme offert par la Phase 111, il a été prévu 4 canaux à usages particuliers, ayant chacun 5 kHz de large. Ils sont répartis également aux extrémités de la bande du transpondeur et peuvent être regroupés, au besoin, pour offrir alors un canal unique de 10 kHz.

À l'extrémité supérieure on retrouve le canal SSC-H1 qui est réservé à la diffusion de messages en téléphonie préparés par des organismes de l'IARU, tels que l'A.R.R.L. aux USA, le R.S.G.B. en Grande Bretagne ou le R.E.F. en France. Ce canal pourra aussi à l'occasion être utilisé à des fins éducatives. Le canal SSC-H2 aura une vocation scientifique lors de réseaux portant, par exemple, sur des études de propagation, des phénomènes solaires, des transmissions par météorites, ainsi que diverses informations techniques reliées aux activités internationales d'AMSAT.

À l'extrémité inférieure du transpondeur, on retrouvera le canal SSC-L1, dédié aux transmissions par ordinateurs et par paquets. C'est à cet endroit que fonctionnera le projet AMICON (AMSAT International Computer Network). Tandis que le canal SSC-L2 comportera des bulletins en CW et RTTY. Il sera possible, comme nous l'avons écrit précédemment, de regrouper ces deux canaux pour effectuer de la transmission de données à haute vitesse, par exemple.

Transpondeur mode "L".

Comme cette fois la bande passante utilisable sera de 800 kHz, plusieurs modèles de répartition de fréquences pourront être possibles. On y prévoit, à l'extrémité



inférieure un segment d'environ 200 kHz de large divisé de la même façon que dans le transpondeur mode "B". L'extrémité supérieure, large de 600 KHz sera alors réservée à la transmission de données à large bande.

Cependant comme ce mode restera nouveau pour les radioamateurs, son usage se précisera avec les projets qui prendront forme graduellement, en fonction d'expériences et équipements nouveaux.

Balises

Le satellite contiendra aussi d'autres sources d'informations vitales à propos de son fonctionnement. Ces informations seront émises vers le sol au moyen de deux balises. La première, située complètement à l'extrémité inférieure de la bande passante contiendra des informations relatives aux paramètres orbitaux, canaux de télémétrie, références orbitales hebdomadaires et "agenda" des activités concernant le satellite. Ce type d'informations sera émis en CW à 15 MPM ainsi qu'en RTTY, toutes les heures. La seconde balise, située cette fois complètement à l'extrémité supérieure de la bande passante sera dédiée aux activités de coordination et d'information d'AMSAT, non diffusées en télémétrie, comme nous sommes actuellement habitués à les recevoir.

4 - CONCLUSION

Comme nous venons de le voir, la Phase 111-B nous réserve des activités sans précédent dans les communications de radioamateur. Ce rêve, de plus en plus près de la réalité est prévu actuellement pour le début de juin 1983.

Dans la seconde partie de cet article nous examinerons comment on fait pour mettre un satellite en orbite, ce qu'il faudra savoir pour le repérage de la phase 111 et, les types d'équipements que vous devrez posséder pour y avoir accès.

RÉFÉRENCES

- 1 - AMSAT-OSCAR phase 111 on the horizon, partie 1, QST Décembre 1979, pp. 61 à 64.
- 2 - The futur of the amateur satellite service, HAM RADIO, août 1977, pp 32 à 39.
- 3 - Utilization of the Phase 111-B special service channels, ORBIT, Mars/Avril 1982, p 4 à 7.

NOTE :

Je tiens à rappeler à tous ceux qui sont actuellement membres d'AMSAT sur une base annuelle, qu'avec le numéro 12 de la revue ORBIT, leur abonnement est terminé. Pour suivre les développements de la Phase 111-b, vous êtes invités à renouveler votre participation à AMSAT ou à vous y faire membre et contribuer ainsi à la réalisation du projet de radioamateur le plus important depuis notre existence. Écrivez à AMSAT : P.O. box 27 Washington, DC 20044, USA,

PROTÉGEZ LA BATTERIE DE VOTRE VOITURE

Qui d'entre vous n'a pas déjà souhaité posséder un tel appareil à bord de son véhicule ! Après avoir roulé la nuit, ou par temps de brouillard, il peut toujours vous arriver de laisser allumés vos feux de position ou vos phares. L'énergie qu'avait alors accumulé votre batterie est gaspillée... Et le prochain démarrage sans doute impossible.

Le fonctionnement du circuit électrique des véhicules automobiles est sensiblement le même chez les différents constructeurs. Tout le problème réside dans le fait que certains organes sont alimentés directement par la batterie et que d'autres sont activés seulement si la clef de contact du véhicule est mise. En règle générale, par exemple les feux clignotants ne peuvent fonctionner qu'avec la clef de contact alors que les feux de position n'en dépendent pas. Attention par contre aux allume-cigares, qui peuvent être, ou non, directement reliés à la batterie. En régime normal nous pouvons considérer que vos phares ne doivent être allumés que si vous roulez, si votre moteur est en marche ou si votre moteur est coupé mais la clef de contact mise... Lorsque vous quittez votre véhicule, pour fermer votre portière, vous utilisez votre trousseau de clef donc, bien sûr, votre clef de contact.

Conclusion pratique : si vos feux de position ou vos phares sont allumés et que votre clef de contact n'est pas mise, cela signifiera que votre batterie est en danger. Notre montage générera alors un signal sonore dès que vous aurez retiré votre clef de contact, vous signalant ainsi votre oubli...

Comme nous l'avons remarqué plus haut, les feux clignotants ne peuvent fonctionner qu'avec la clef de contact, nous regarderons donc aux bornes du fusible des clignotants s'il y a ou non présence de tension. Si oui, c'est que la clef de contact est mise et tout va bien.

Sinon, nous nous servirons de cette absence de tension pour mettre en route un petit oscillateur.

Mais il faut que cet oscillateur ne puisse délivrer un signal sonore dans le haut-parleur que si, dans ces mêmes conditions, les phares ou les feux de position sont allumés. La solution est alors fort simple : nous alimenterons tout naturellement notre montage à partir de l'interrupteur de phares.

L'ensemble de la maquette ne pourra être alimenté que s'il y a présence de phares ou de feux de position.

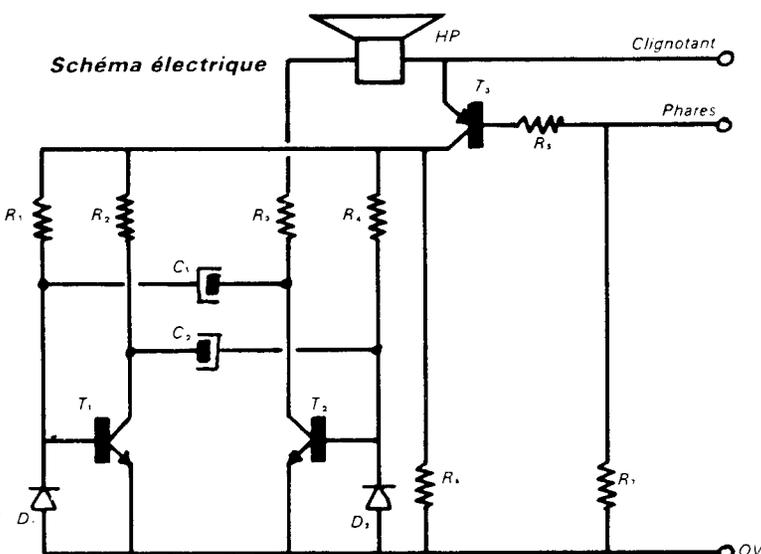
Une fois le montage sous tension, l'absence éventuelle de tension aux bornes de fusible des clignotants, commandera le démarrage de l'oscillateur.

Le schéma électrique en lui-même ne pose pas de problèmes. Vous reconnaîtrez T_1 et T_2 , montés en astable afin de pouvoir osciller. Sur les collecteurs des deux transistors nous trouverons donc des signaux alternatifs

en opposition de phase. Nous n'en utiliserons qu'un seul, afin d'obtenir un son dans notre haut-parleur. Le rôle des deux diodes D_1 et D_2 est de protéger les transistors contre les pics de tension négatifs que produit ce genre de montage. T_3 est utilisé en interrupteur électronique fonctionnant en "tout ou rien" afin de bloquer ou non l'oscillateur. Ce blocage s'effectue par le potentiel des bases de T_1 et T_2 .

La mise en place proprement dite de l'"Anti-bataplaf" à l'intérieur de votre véhicule peut se révéler un peu délicate. Il vous faut choisir les points les plus favorables pour prélever le signal de commande des phares et des feux clignotants.

Afin de vous aider à trouver rapidement ces emplacements, nous vous proposons, d'essayer différents fusibles, afin de repérer ceux qui vous intéressent plus particulièrement. Nous attirons votre attention sur le soin qu'il faut apporter à ce repérage, car toute l'efficacité de ce montage en dépend...



Nomenclature

$R_1 = 1\text{ K}\Omega$
 $R_2 = 1\text{ K}\Omega$
 $R_3 = 33\ \Omega - 1\text{ watt}$
 $R_4 = 1\text{ K}\Omega$
 $R_5 = 3,3\text{ K}\Omega$
 $R_6 = 1\text{ K}\Omega$
 $R_7 = 3,3\text{ K}\Omega$

$D_1 = 1\text{N } 4148\text{ ou } 1\text{N } 914$
 $D_2 = 1\text{N } 4148\text{ ou } 1\text{N } 914$
 $C_1 = 2,2\text{ microfarads } \cdot 15\text{ V}$
 $C_2 = 2,2\text{ microfarads } \cdot 15\text{ V}$

$T_1 = 2\text{N } 2222$
 $T_2 = 2\text{N } 1711$
 $T_3 = 2\text{N } 3905$

VOUS RAPPELEZ-VOUS ?

par Jean-Pierre
VE2 BOS

LA MODULATION DE FRÉQUENCE (MF)

Cette méthode a été inventée par un américain, le major Amström, en 1930.

Avantages :

- meilleur rapport signal/bruit.
- petite quantité d'information audio requise.
- moins d'interférence au broadcast: n'ayant pas de variation d'amplitude.

Désavantages :

- Largeur de bande plus large requise.
- Affectée dans le mode par réflexion dans le HF.

Méthodes :

- par la modulation de fréquence directement.
- par la modulation de phase (PM).

Principe :

La fréquence de l'onde porteuse est variée en proportion de la fréquence audio de modulation pour le MF; et en variant la phase de l'onde porteuse pour le PM. Il est à noter que le FM et le PM sont interdépendant puisqu'en variant la phase, on varie la fréquence et vice-versa.

Quand nous appliquons un signal de modulation, la fréquence de l'onde porteuse est pendant le premier demi-cycle, augmentée et pendant l'autre, diminuée. Cette variation est proportionnelle à l'amplitude du signal de modulation. L'amplitude totale de l'onde porteuse demeure constante.

Pour le PM, en appliquant la modulation, la phase est changée, ce qui cause un changement de fréquence proportionnellement au taux de changement de phase totale. Donc, pour le PM, la déviation est proportionnelle à l'amplitude et la fréquence du signal modulateur. Et, pour le FM, seulement à l'amplitude.

La modulation ainsi appliquée, a pour résultante de donner des bandes latérales. Prenons par exemple une onde porteuse de 14,000. Khz et nous modulons avec une fréquence de 2 Khz. Nous avons toujours notre onde porteuse à 14 Mhz mais aussi 14,002 et 13998 Khz Il y a même des harmoniques, si on peut dire, mais elles sont généralement assez atténuées, car leur amplitude dépend de l'index de modulation.

Index de modulation :

C'est le rapport entre la déviation de fréquence sur la fréquence de modulation.

$$\text{Index} = \frac{\text{dév. fr. (hz)}}{\text{modul. (Hz)}}$$

Exemple: nous avons une déviation de ± 5 hz et une modulation de 1000 Hz. L'index est de 5.

Notez que pour le PM, l'index est constant indépendamment de la fréquence de modulation.

Rapport de déviation :

C'est le rapport du **maximum** de déviation sur la fréquence **maximum** de modulation.

Ex: si nous avons une déviation de 5Khz et une modulation de 300 @ 3000 Hz le rapport de déviation est de 1.66

Largeur de bande :

Elle peut se calculer avec la formule :

$$2 (F) + Fa \text{ max.}$$

F = la moitié de la déviation totale

Fa = la fréquence de modulation audio maximum

Ex: Si nous avons une déviation de ± 5 Khz et une modulation de 300 @ 3000 Hz

$$\pm 5 = 10 \div 2 = 5\text{Khz} = 5000 \text{ Hz}$$

$$2 \times 5000 + 3000 = 13000\text{Hz ou } 13 \text{ Khz}$$

Faisons une petite comparaison entre le MF et le MA

MF

Amplitude de l'onde porteuse constante

- La fréquence varie avec la modulation.
- Variation amplitude = changement de fréquence
- Fréquence de modulation = nombre de variation de fréquence de la porteuse

MA

Amplitude de l'onde porteuse varie avec la modulation

- La fréquence ne varie pas
- Variation amplitude = variation amplitude onde porteuse
- Fréquence de modulation = nombre de variation d'amplitude de l'onde porteuse

ENCARTS

Dans ce numéro, nous vous proposons le texte intégral du protocole d'entente qui lie notre association au bureau de la protection civile du Québec depuis le 1^{er} juin 1978.

CONCOURS DE COMMUNICATIONS QUÉBEC - FRANCE Les 30 juin, 1^{er}, 2 et 3 juillet 1983.

EN BREF - (suite de la page 5)

La Commission de Radio Amateur de l'Association Québec-France annonce la tenue d'un concours de communication entre stations québécoises et stations de la Côte d'Emeraude (Bretagne), lors du congrès des associations Québec-France et France-Québec à St-Malo.

Le concours commencera effectivement le 26 juin à 00 h 00 (T.U.) afin de marquer la "Semaine du Québec" à St-Malo, pour se terminer le 3 juillet à 14 h 00 (T.U.) à la clôture du congrès.

L'Association France-Québec décernera un trophée au radioamateur québécois qui se classera premier en ayant réalisé le plus de QSO avec nos "cousins français" radioamateurs de la région de St-Malo.

Le concours se déroulera sur les bandes décimétriques (80, 40, 20, 15, 10 m) ainsi que sur les nouvelles gammes de

fréquences, en téléphonie et/ou en télégraphie.

Les règles du concours seront les suivantes:

Chaque QSO avec une station fixe, mobile ou portable sur la Côte d'Emeraude comptera pour 1 point. De plus, chaque QSO établi avec la station portable installée sur les lieux du congrès à St-Malo, comptera pour 5 points. Un seul QSO par bande avec la même station sera compté dans le pointage.

Les compte-rendus devront être expédiés avant le 1^{er} septembre 1983 à l'adresse suivante: Concours Radio Amateur, Association France-Québec, 24 rue Modigliani AD107, 1^{er} étage, 75015 Paris, France. Pour de plus amples informations sur le concours, on peut communiquer avec Jacques Rouleau VE2 AWD, tél. (514) 430-0710.

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE :
**LE BUREAU DE
LA PROTECTION CIVILE DU QUÉBEC et
RADIOAMATEUR DU QUÉBEC INC.**
visant la création d'un réseau de "soutien en communications
(RadioAmateur) dans l'organisation de mesures d'urgence du
Québec".

OBJET : Le présent document vise à amener les radioamateurs
du Québec à secourir efficacement les organisations
de mesures d'urgence et la Protection civile du Québec
à titre de personnel en communications.

Dans un premier temps, Radio-Amateur du Québec Inc.
suscitera des candidatures de radioamateurs, qui
agîtront comme responsables bénévoles (ou comme
adjoints au responsable) **des communications dans
leur municipalité respectives.**

Dans un deuxième temps, ces radioamateurs seront
intégrés dans un réseau de soutien de la Protection
civile du Québec, ledit réseau étant régional et pro-
vincial.

Tout l'encadrement sera confié à Radio-Amateur de
Québec Inc. et la structure mise en place correspondra,
autamment que possible, à celle de la Protection civile du
Québec, de façon à faciliter les échanges entre les deux
groupes appelés à collaborer.

ATTENDU : Que la Protection civile, dès sa formation, a été
mandatée pour établir un réseau de communications
d'urgence dans la province et qu'elle dispose effec-
tivement de moyens de communications de cette
nature;

ATTENDU : Que la Protection civile est consciente des res-
sources humaines et matérielles que représentent,
pour les communications en cas d'urgence, les
radioamateurs du Québec;

ATTENDU : Que R.A.Q.I. est l'associatin privilégiée et repré-
sentative des radioamateurs du Québec, qu'elle
offre actuellement à la population une aide
ordonnée et efficace en cas de nécessité, et qu'elle
désire particulièrement collaborer à l'organisation des
communications d'urgence avec la Protection civile;

ATTENDU : Que le ministère des Communications du Québec
reconnaît déjà R.A.Q.I. comme association privilégiée
et représentative des radio-amateurs du Québec et
favorise l'utilisation de ses ressources en vue du
service au public;



pour correspondant, le directeur du Service de Commu-
nications de la municipalité. Le responsable régional de
"R.A.Q.I." aura pour correspondant le directeur régional
de la Protection civile.

2.4 R.A.Q.I. désignera un responsable provincial du réseau et
quatre adjoints. Ce responsable provincial sera chargé de
toute question concernant l'organisation et l'efficacité
des "réseaux R.A.Q.I."

2.5 R.A.Q.I. exercera une surveillance sur les activités des
radio-amateurs et des réseaux constitués, de façon à les
garder toujours en état d'intervenir utilement. R.A.Q.I.
veillera à ce que les effectifs soient toujours en nombre
suffisant, et s'assurera de la compétence des radio-
amateurs employés dans les réseaux.

2.6 La Protection civile désignera à R.A.Q.I. ses correspon-
dants.

2.7 Les parties conviennent de tenir des exercices conjoints
de façon à vérifier la préparation et l'efficacité du "réseau
de soutien en communications", pour améliorer sa
fiabilité et pour maintenir l'intérêt des participants. Ces
exercices, qui pourront être locaux, régionaux ou pro-
vinciaux, seront conçus par la Protection civile en col-
laboration avec le responsable provincial désigné par
R.A.Q.I.

2.8 La Protection civile pourra, à l'occasion, compenser les
radio-amateurs employés dans des exercices d'urgence
simulée, pour les dépenses de déplacement et de
subsistance encourues par eux, selon les règlements de
la Protection civile.

2.9 De façon habituelle, les participants aux exercices et aux
opérations d'urgence ne peuvent s'attendre à être com-
pensés pour leurs dépenses puisqu'ils agissent à titre
bénévole et en vue du bien public.

2.10 R.A.Q.I. doit veiller à ce que les radio-amateurs qui
participent à des activités relatives aux mesures d'ur-
gence soient convenablement protégés contre les bles-
sures, dommages et autres aléas par une assurance à cet
effet.

2.11 La Protection civile s'engage à reconnaître R.A.Q.I.
comme seul représentant des radio-amateurs du Québec
pour les fins des présentes, tant que R.A.Q.I. satisfera aux
intentions et obligations qui lui incombent du fait de ce
protocole.

2.12 Les deux parties conviennent que les opérations d'ur-
gences des différents réseaux de R.A.Q.I. seront dé-
clenchées par l'autorité constituée à cette fin, à savoir :
pour les municipalités, le directeur du Service des
Communications de la municipalité; pour la région, le

directeur régional de la Protection civile; pour la province de Québec, le directeur général.

- 2.13** Nonobstant ce qui précède, R.A.Q.I. pourra ordonner les exercices de communications qu'elle jugera utile de tenir, en s'assurant toutefois qu'ils ne sont pas représentés ni perçus comme engageant la participation de la Protection civile quand ce ne sera pas le cas.
- 2.14** Toutes les précautions possibles seront prises, lors des exercices, pour que les personnes qui pourraient entendre les communications soient averties qu'il s'agit d'exercices et non d'une situation d'urgence réelle.
- 2.15** La Protection civile reconnaît que les radio-amateurs sont des citoyens qui agissent à titre de communicateur bénévole dans leurs temps libres et que leur disponibilité ne peut être garantie en tout temps. Elle s'attend cependant à une participation active des radio-amateurs dans les limites de ce qui est raisonnable.
- 2.16** Les deux parties conviennent que toutes les activités des radio-amateurs engagés dans ce réseau seront faites en conformité avec la loi qui régit les radio communications et avec les règlements relatifs à l'exploitation des stations expérimentales de radio-amateurs.

3.0 CONSIDÉRATION

Ce protocole est fait en considération du bien public seulement.

3.1 Élection de domicile

Les parties conviennent, pour les fins de la présente, de faire élection de domicile au Palais de Justice de Québec.

4.0 DURÉE DE CETTE CONVENTION

Les deux parties pourront mettre fin à cette convention, par avis écrit à cet effet, d'au moins trente (30) jours, donné par l'une des parties à l'autre. La convention restera en vigueur jusqu'à ce que tel avis ait été donné.

LES PARTIES CONVIENTENT COMME SUIT :

1.0 DÉFINITIONS : Pour les fins des présentes, les termes ci-après sont définis comme suit :

- 1.1 La Protection civile du Québec**
Organisme du gouvernement du Québec chargé de l'organisation et de la coordination de mesures d'urgence.
- 1.2 Radio-Amateur du Québec Inc. (R.A.Q.I.)**
Association constituée par lettres patentes le 9 mai 1951, selon la troisième partie de la loi sur les compagnies, ayant pour objet, inter alia, de... " grouper les radio-amateurs de la province de Québec en une association", et de... " former dans toutes et chacune des régions de la province des unités fixes et mobiles pour les communications radiophoniques et les mettre à la disposition des services organisés pour la défense civile et/ou pour les œuvres humanitaires".
- 1.3 Radio-amateur**
Personne qui détient un "certificat de compétence en radio", classe "Amateur" ou "Amateur supérieur", émis par l'autorité compétente. (Licence "VE2")
- 1.4 Situation d'urgence**
Situation ou condition créée par la prévision d'un désastre ou par le désastre et ses suites, reconnue par une autorité compétente.
- 1.5 Urgence simulée**
Situation d'urgence fictive, pour fins d'exercice, décidée par la Protection civile ou toute autorité compétente.
- 1.6 Région**
Unité territoriale définie selon l'arrêté en conseil no 524 du 26 mars 1966.

2.0 OBLIGATIONS DES PARTIES :

- 2.1** R.A.Q.I. s'engage à susciter, parmi les radio-amateurs, des candidatures de personnes compétentes et désireuses de collaborer avec la Protection civile, **dans toutes les régions et dans les municipalités du Québec, à titre de communicateurs.** Ces personnes seront désignées par R.A.Q.I. à la Protection civile et leur nomination sera soumise par la Protection civile aux organismes concernés.
- 2.2 R.A.Q.I. formera, à partir des municipalités et en intégrant les personnes choisies suivant la définition du paragraphe 2.1, des réseaux de communications régionaux et provincial.** Ces différents réseaux seront nommés "Réseau R.A.Q.I."
- 2.3** R.A.Q.I. planifiera ses réseaux de façon à établir des correspondances avec les structures de la Protection civile. Ainsi, le responsable municipal de "R.A.Q.I." aura

MARCHÉ AUX PUCES

TARIF :

Pour les non-commerçants 15¢ par mot, y compris abréviations et adresse.

Pour les commerçants et organisations 45¢ par mot. Minimum facturé de \$1.00.

Aucune annonce ne sera publiée si elle n'est pas accompagnée du règlement par chèque ou mandat à l'ordre de RAQI.

Tous les textes devront être dactylographiés à interligne double.

La date limite de dépôt est le 15 juin 1983 pour le journal Juin-Juillet-Août.

Adressez toute votre correspondance et les textes de vos annonces à :

Journal RAQI, 1415, rue Jarry est, Montréal, Québec H2E 2Z7.

Échangerai : AZDEN PCS-300 neuf, avec Micro Touch tone (gros) et antenne 1/4 - 5/8

Contre : YAESU FT-550

Contactez : VE2 QK' Fernando à 468-6738.

À VENDRE

Linéaire 4 X 572 B, 1 Kw, "Heavy Duty", variac externe, cabinet mobile 21" (L) X 16" (P) X 30" (H), Prix : 350 \$

Contactez : VE2 BCT (514) 669-6924, après 18 h 00.

À VENDRE

Dactylo Selectrique pour ordinateur ou RTTY, incluant interface (RS232), alimentation plongers - excellente condition - documentation complète

Prix : 500 \$

Claude VE2 ARU (418) 427-8862 (75-2M).

À VENDRE

Récepteur ondes courtes Réalistic SX 190 11 bandes de réception, + 1 bande supplémentaire + C.B. + H.P. + antenne, 5 heures de service. Prise émetteur, prise enregistrement, prise 12V D.C. Neuf 550 \$, vendrais 250 \$ avec tous les accessoires. Le soir entre 17 h 30 et 18 h 30, Jean à 271-4198.

À VENDRE

RTTY, model 28 KSR et RO pour 100 \$. Dipmetre Heathkit, model HD-1250 à 50 \$.

Pour information : Pierre (514) 631-8420.



FORMULE D'ADHÉSION 1983-1984

Cette cotisation couvre la période allant du 1^{er} avril 1983 au 31 mars 1984

Nom _____ Prénom _____ Indicatif _____

Adresse _____ Ville _____ Comté _____

Code postal _____ Date de naissance _____

Téléphone : Affaires _____ Résidence _____

Emploi actuel _____

Désirez-vous que ces informations soient publiées dans le répertoire ?

Tél. oui
 non

Emploi oui
 non

Indiquer les clubs dont vous êtes membre _____

Date _____ Signature _____



Clubs : 30.00 \$
Régulière : 22.00 \$
Familiale : 30.00 \$

États-Unis : 27.00 \$
Outre-mer : 32.00 \$
Personnes handicapées : 18.00 \$

L'ÉPARGNE

GROSSISTE

WHOLESALER

85 EST. RUE BLAINVILLE
STE-THERÈSE, QUE.
J7E 1L9
TEL.: (514) 435-4442



FT-208R + NC-7

DÉPOSITAIRE AUTORISÉ

KENWOOD YEASU

YAESU

FT-1
FT-77
FT-208R
FT-626
FT-980

KENWOOD

TS-130SE
TS-430S
TS-930S
TS-7950
TS-9150

L'ÉPARGNE vous offre le plus vaste choix d'appareils électroniques au Québec.

Nous sommes dans ce domaine depuis 16 ans.

Nous avons tout dans l'audio, le vidéo et l'informatique:

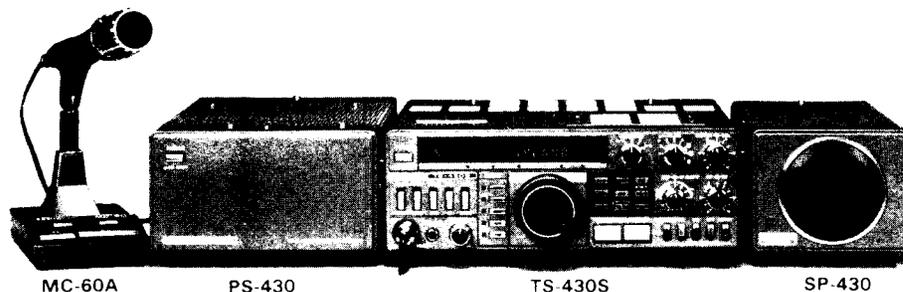
**HITACHI, SHARP, SANYO, SANSUI, MARANZ, RCA, OPTONICA,
NEC, CRAIG, CLARION, MAGNASONIC, KODAK, FUJICA, LLOYD'S,
HY GAIN, KANTRONICS, COMMODORE (VIC-20 et C64)**
et plus encore...

HEURES D'OUVERTURE:

Du lundi au mercredi : 9 h 30 à 17 h 30
Jeudi et vendredi : 9 h 30 à 21 h 00
Samedi : 9 h 30 à 17 h 00

Pour vous servir: Alain VE2 GOZ
Louis VE2 GFD

NOTE: Le département
de radio amateur
est fermé le mardi.



MC-60A

PS-430

TS-430S

SP-430